CMCAS BEARN BIGORRE



CAISSE D'ACTION SOCIALE du personnel des Industries Electrique et Gazière du Béarn et de la Bigorre

Bizanos, le 10 octobre 2025,

Cher(e) Collègue,

Les Mercredis pour Tarbes, Argelès et les Samedis à la neige pour Pau et Oloron sont depuis toujours des moments incontournables pour notre CMCAS et les jeunes. Emancipation, rencontres, plaisirs, voici tous les ingrédients de cette activité portée par les collègues bénévoles dans le cadre du PAR et du POUR.

Pour le bon fonctionnement de l'activité, il est nécessaire que votre enfant soit assidu afin d'assurer une bonne cohésion et une progression homogène du groupe.

A noter:

- * Inscription pour les jeunes de 6 à moins de 18 ans. Possibilité de devenir accompagnateur à 18 ans
- * Engagement à la saison (environ 10 sorties). Paiement à l'inscription des 5 premières sorties consécutives pour l'évolution de la pratique du ski, acquérir de l'autonomie sur les pistes et favoriser la cohésion par l'émulation de groupe.

Pour info, les sorties supplémentaires seront facturées en fin de saison.

Signaler impérativement la non-participation de votre enfant à la sortie auprès de votre CMCAS au 05.59.72.88.00 ou par mail à ccas-pyo.accueil@asmeg.org

- Le lundi avant 12h00 pour les Mercredis d'ARGELES
- Le lundi avant 12h00 pour les Mercredis de TARBES
- Le mercredi avant 12h00 pour les Samedis de PAU et OLORON

Merci de transmettre à la CMCAS ou au correspondant de votre SLV :

- le formulaire d'inscription complété
- le règlement des 5 premières sorties par chèque ou en ligne
- <u>l'attestation d'assurance à fournir</u> (pour rappel, une assurance ANCAV TT est disponible à la CMCAS, elle couvre les activités loisirs individuelles ou familles et propose des tarifs réduits chez plusieurs partenaires. Renseignez-vous auprès de vos SLV ou à la CMCAS)
- le formulaire de droit à l'image et renseignement médical
- Pour le prêt des skis et bâtons, 2 chèques distincts (1 pour le prêt au coefficient et 1 pour la caution d'un montant de 50€, non encaissé et restitué à la fin de la saison)

Les premières sorties seront prévues dès que la neige sera au rendez-vous. Vous serez informés ultérieurement de la date de la première sortie ainsi que du jour et du lieu de la remise des skis.

Nous espérons retrouver votre enfant très vite pour dévaler avec nous les pentes enneigées des Pyrénées et nous lui souhaitons une très bonne saison de sport d'hiver.

Bien amicalement,

Le Président de la CMCAS Béarn Bigorre

Jean Maurice DARBOUCABE



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SAMEDIS A LA NEIGE <u>DE PAU ET OLORON</u> Pour les enfants de 6 à 18 ans (+ de 6 ans au 1^{er} décembre 2025)

A retourner à la CMCAS Béarn Bigorre ou à la SLV avant le 07 novembre 2025

<u>ENFANT</u>	DISTRIBUTION MATERIEL
Nom prénom de l'agent :	Jeudi 27 novembre de 17h à 18h30
Nom prénom de l'enfant :	Espace François Moncla à BIZANOS Je désire que la CMCAS me prête des skis et des
Date de naissance : SLV :	bâtons
Tel://ou//	☐ oui ☐ non
Adresse :	Taille de l'enfant :
Mail :	Hautour masuréa du cauda au sal la bras la lang
Prendra le Bus à :	Hauteur mesurée du coude au sol le bras le long du corps :cm (Nécessaire pour les bâtons)
Niveau de ski :□ débutant	
□autre (couleur de piste où l'enfant est à l'aise) :	POUR LES ENFANTS EXTERIEURS Nom de l'agent IEG référent :
Je, soussigné(e),, m'enga prêtés, aux dates qui vous seront communiquées en fin de En outre, si je rends le matériel en retard je m'engage restitution (réparation, fartage). Dans le cas contraire, j'autorise la CMCAS à encaisser le che Signature	ge à restituer les skis et bâtons qui m'ont été e saison. e à le remettre moi même en état avant sa
Assuran	ce
Une assurance Responsabilité Civile ou extra-scolaire de En cas d'accident de votre enfant et d'évacuation sur le seront communiquées aux services de secours de la Pensez à vérifier que votre contrat d'assurance couvre	les pistes, les coordonnées de votre assurance a station pour la prise en charge financière.
Compagnie d'assurance :	

ATTENTION: joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie de l'ATTESTATION d'ASSURANCE.



SAMEDIS A LA NEIGE DE PAU / OLORON

SAISON 2025/2026

Droit à l'image							
Je soussigné(e)							
père - mère - tuteur de l'e	nfant,						
	en ligne sur les sites intranet et internet de la CCAS (www.ccas.fr) en ligne sur les sites intranet et internet de la CCAS (www.ccas.fr) en ligne sur les supports papier, réseaux sociaux, de phot						
ni autres formalité	nent à utiliser l'image de mon enfant sans limitation de durée, s préalables lisation de l'image de mon enfant.						
Pour valoir ce que de droit	Fait le :/20 Signature :						
F	euille de renseignement médical						
NOM et Prénom de l'enfa	nt :						
Actuellement votre enfant	t suit-il un traitement ? □Oui □: Non						
Si oui, lequel ?							
impérativement l'ordonn	suivre un traitement pendant l'activité, n'oubliez pas de joi ance en cours de validité (moins de 6 mois) ainsi que les médicam ent d'origine marqués au nom de l'enfant, accompagnés de la n	nents					
Contre-indications ou rest	rictions médicales						
	s actuelles de santé de votre enfant en précisant les dates (mala , opérations, soins infirmiers ou kinés).						
A-t-il des allergies ?	☐ Alimentaires ☐ Médicamenteuses ☐ Respiratoires ☐ Autres (précisez) :						
Votre enfant porte-t-il des	lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, appareil dentaire?						
Précisez :							
Si traitement occasionnel,	merci de le remettre au responsable du groupe le jour de l'activité.						
En cas d'urgence, j'autoris utiles qui pourraient s'imp	se le responsable du groupe à prendre toutes les dispositions médicale oser.	:S					
Pour valoir ce que de droit	t Fait le :/20 Signature						

SAMEDIS A LA NEIGE DE PAU / OLORON



SAISON 2025/2026

MODALITES PRATIQUES SAMEDIS A LA NEIGE

L'inscription à l'activité est un engagement sur toute la saison afin que votre enfant progresse avec l'ensemble du groupe. Cela implique donc une présence à toutes les sorties.

En cas d'empêchement exceptionnel, merci de prévenir impérativement la CMCAS BEARN BIGORRE

Par téléphone : 05 59 72 88 00 ou par mail à ccas-pyo.accueil@asmeg.org

au plus tard le mercredi avant 12h00

Si la CMCAS n'est pas prévenue, la sortie vous sera facturée.

REGLEMENT de la PARTICIPATION à l'ACTIVITE

Votre participation financière est déterminée par votre coefficient social, calculé à partir de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024. Elle comprend le transport en bus, le forfait ski, les cours de ski débutants, le déjeuner du midi au restaurant d'altitude et le goûter.

Les « ENFANTS EXTERIEURS » et leurs REFERENTS

L'agent Ouvrant Droit dont l'enfant participe à l'activité peut parrainer un invité appelé « extérieur » en complément de sa participation financière, l'extérieur s'acquittera d'une cotisation annuelle de 20 € pour le règlement de la carte adhérent.

L'agent référent devra assurer la transmission de l'information à son « invité ».

POUR LES ADULTES NON-ACCOMPAGNATEURS :

- Tarif transport en bus : 10 euros (dans l'éventualité de places disponibles)
- L'adulte achètera personnellement son forfait à la billetterie de la station

	Participation pour 5 sorties SAMEDIS A LA NEIGE Pau													
Inférieur à 5000	5001 à 7500	7501 à 10000	10001 à 12500	12501 à 15000	15001 à 17500	17501 à 20000	20001 à 22500	22501 à 25000	25001 à 27500	27501 à 30000	30001 à 32500	32501 à 35999	Sup à 36000	Ext
47 €	66 €	75 €	84 €	90 €	95 €	99 €	102 +	€105 €	106 €	108 €	109 €	110 €	111 €	150 €
Participation par sortie supplémentaire SAMEDIS A LA NEIGE PAU														
9,40 €	13,20 €	15 €	16,80 €	18€	19 €	19,80 €	20,40 €	21 €	21.20 €	21,60 €	21,80 €	22 €	22,20 €	30,00 €

PRET DE SKI ET BATONS POUR LA SAISON AUX INSCRITS A L'ACTIVITE

Possibilité de prêt de ski + bâtons auprès de la CMCAS (à préciser sur le bulletin d'inscription).

Un chèque de caution de 50 € à l'ordre de la CMCAS BEARN BIGORRE sera demandé pour la location de chaque paire de ski. Ce matériel devra être rendu en fin de saison à une date précise qui vous sera annoncée. Si le matériel est rendu après la date annoncée, il devra être remis en état de restitution (fartage, réparations).

	Prêt de matériel aux OD et AD au coefficient social													
Inférieur à 5000	5001 à 7500	7501 à 10000	10001 à 12500	12501 à 15000	15001 à 17500	17501 à 20000	20001 à 22500	22501 à 25000	25001 à 27500	27501 à 30000	30001 à 32500	32501 à 35999	Sup à 36000	Ext
9€	19 €	24 €	29 €	31 €	35 €	36 €	38 €	40 €	40 €	41 €	42 €	42 €	43 €	50 €



SAMEDIS A LA NEIGE DE PAU / OLORON

SAISON 2025/2026

MODALITES PRATIQUES SAMEDIS A LA NEIGE

HORAIRES & ARRETS DU BUS

Avant le départ pour la journée, les responsables légaux des mineurs sont invités à prendre leur température. En cas de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'activité et ne pourra pas être accueilli.

DEPART DU BUS	RETOUR
8h45: PAU Parking du Zénith 9h05: GAN Maison pour tous rocade rue du Lac 9h30: SEVIGNACQ Parking salle de sport 9h45: LARUNS Parking de la gare. 10h15: GOURETTE Station de ski	17h00: GOURETTE Départ de la Station de ski 17h25: LARUNS Parking de la gare. 17h35: SEVIGNACQ Parking salle de sport 18h00: GAN Maison pour tous rocade rue du Lac 18h30: PAU Parking du Zénith

Programme de la journée

10H30: Equipement et préparation des enfants – distribution brassards et constitution des groupes

11h15: Repas au Restaurant d'Altitude Le Cairn ou pique-nique

12H30: Cours de ski avec l'ESF pour les débutants et départ sur les pistes pour les autres.

15 h 30 : Arrêt pour les plus petits et 16 h 15 pour les plus grands. **16h20 :** Goûter au Restaurant d'Altitude Le Cairn ou individuel

Si vous souhaitez donner à votre enfant une collation, merci de fournir de la nourriture facile à manger et qui se glisse facilement dans la combinaison et qui ne risque pas de tâcher le bus. (ex: barres de céréales) Pas de cannettes métalliques, privilégiez la gourde.

COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS

Dans le cadre de l'activité « Samedi à la neige », la CMCAS réserve 2h de cours de ski, les 5 premiers samedis, avec des moniteurs de l'ESF (Ecole du Ski Français), pour les enfants débutants qui n'ont jamais skié. (Niveau à préciser sur le bulletin d'inscription).

Nous insistons sur le fait que l'assiduité de l'enfant aux séances consécutives est nécessaire à sa progression et à la bonne gestion du groupe des débutants par les bénévoles.

TENUE VESTIMENTAIRE

Habiller les enfants de vêtements chauds, imperméables et adaptés à l'environnement montagnard (pas de gants en laine!). Vérifier AVEC votre enfant qu'il part avec toutes ses affaires : skis, bâtons, chaussures, gants, masque (vérifier le niveau de protection solaire), casque, crème solaire.

Le casque et le masque de ski sont obligatoires sur les pistes pour les enfants.